

## Commission d'Appels d'Offres du 07 février 2024

---

### Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h00

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Karine CLAUDE, Daniel JOMARD, Philippe CUNY, Jean-Michel PHILIPPE, Jean-Michel MARTIN, Dorine ROBERT, Michaël ROHR, Cédric PIERREL.

Etaient excusés : -

Services : Rémi DECOMBE – Raphaël DIAZ (Cabinet Chanéac) – Vincent PIERRE (Cabinet Terranergie).

Objet : Marché public de rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Jacques Zeller – Marché public de travaux d'optimisation de la chaufferie bois.

### 1°/ Marché public de rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Jacques Zeller – analyse des offres :

#### a) Données du marché

Date limite de réception des offres : vendredi 29 décembre 2023, 18h00.

Date d'ouverture des plis : lundi 08 janvier 2024, 17h45.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, BOAMP.

Objet du marché : travaux de rénovation du gazon synthétique au stade Zeller à Vagney avec options.

Durée : 4 mois de travaux au maximum.

Estimation du coût des travaux : 685 000 € TTC options comprises.

Les variantes ne sont pas autorisées mais plusieurs prestations supplémentaires éventuelles sont à chiffrer.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix : 40 %

- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre : 60 %

#### b) Offres reçues

Société candidate	Date de dépôt	Format de l'offre
EPSL	22/12/2023	électronique
Fieldturf tarkett	22/12/2023	électronique
Id Verde	27/12/2023	électronique
Revet'sport assistance	28/12/2023	électronique

Propositions financières :

Société candidate	Offre de base	PSE 1 remplacement équipements sportifs	PSE 2 agrandissement zone gardien ouest	PSE 3 agrandissement zone gardien ouest (enrobés)
EPSL	664 452,96 €	18 708,00 €	16 823,76 €	26 346,36 €
Fieldturf tarkett	550 294,73 €	19 511,04 €	17 827,92 €	16 813,20 €
Id Verde	618 446,80 €	12 906,58 €	20 498,80 €	17 518,68 €
Revet'sport assistance	647 745,60 €	21 575,40 €	22 346,46 €	23 972,10 €

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société Fieldturf Tarkett.

Suite à l'analyse des offres et à la commission d'appels d'offres du 18 janvier, il a été décidé d'engager une procédure de négociation avec les deux entreprises les mieux classées techniquement et financièrement, à savoir Fiel turf tarkett et Id Verde, afin de réévaluer les propositions financières et de préciser certains éléments techniques.

M. DIAZ expose l'analyse des offres après procédure de négociation.

-Tarkett a baissé son prix sur la base d'environ 8000 € HT.

-Tarkett a fourni les fiches techniques conformes suite à la demande dans le cadre de négociation, pour autant les données seront contrôlées après coup pendant le chantier pour vérifier la conformité avant la pose de la pelouse, au besoin les matériaux seront changés aux frais du fournisseur comme cela avait été précisé aux deux entreprises pendant la négociation.

-Pas de précision donnée sur le travail manuel dans la zone sur pilotis mais cela pourra être imposé par la suite en début de chantier.

-Id verde a confirmé les éléments techniques supplémentaires adressés et n'ont pas revu leur prix suite à la négociation.

SYNTHESE				
	EPSL	TARKETT	ID VERDE	RSA
Montant de l'offre en €HT <i>Selon PSE activées</i>	583 320,60 €	476 457,80 €	543 210,14 €	576 389,55 €
Note prix 40x(offre moins-disante / offre considérée)	32,67	40,00	35,08	33,06
QUALITE DES MATERIAUX ET FOURNITURES POUR L'ENSEMBLE DU CHANTIER <i>Note sur 30 points</i>	24,00	30,00	30,00	0,00
MOYENS HUMAINS ET MATERIELS AFFECTES AU CHANTIER <i>Note sur 5 points</i>	4,00	5,00	5,00	5,00
METHODOLOGIE D'EXECUTION ET COMPREHENSION DU CHANTIER <i>Note sur 25 points</i>	20,00	25,00	20,00	25,00
Note technique <i>Note sur 40 points</i>	48,00	60,00	55,00	30,00
NOTE TOTALE SUR 100 POINTS	80,67	100,00	90,08	63,06
CLASSEMENT	3	1	2	4

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission, tenu compte de l'analyse initiale et des documents reçus suite à la phase de négociation, quelles que soient les prestations supplémentaires éventuelles retenues, et considérant que l'entreprise Tarkett a produit l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Propose de retenir la PSE n°1
- Propose de retenir la PSE n°2
- Propose de retenir l'entreprise Fiel turf Tarkett comme entreprise attributaire
- Propose de valider le classement présenté par le maître d'œuvre

La présente commission ne rendant que des avis, l'attribution définitive reste soumise à l'attribution des subventions.

## **2° / Marché public de travaux d'optimisation de la chaufferie bois – ouverture des plis :**

### **a) Données du marché**

**Date limite de réception des offres : jeudi 18 janvier 2024, 12h00.**

**Date d'ouverture des plis : jeudi 18 janvier 2024, 18h00.**

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, BOAMP, site de l'AMV.

Objet du marché : travaux de rénovation de la chaufferie bois municipale de Vagney.

Durée : 6 mois de travaux au maximum.

Estimation du coût des travaux : 663 000 € TTC options comprises.

Les variantes ne sont pas autorisées mais plusieurs prestations supplémentaires éventuelles sont à chiffrer. 1 lot est relatif aux chaudières et réseaux et 2 lots sont spécifiques à la reprise de la chaudière bois et d'une chaudière gaz.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix : 40 %

- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre : 60 %

b) Offres reçues

Société candidate	Date de dépôt	Format de l'offre	Lots
Eneria	17/01/2024	électronique	1, 2, 3
Denninger Frédéric	17/01/2024	électronique	1, 2, 3
Etablissements Eury	17/01/2024	électronique	1

Propositions financières :

Lot 1 :

Société candidate	Offre de base	PSE 1 Extension espace St Hubert	PSE 2 Filtres électrostatiques par chaudière	PSE 3 Dépose et évacuation d'une chaudière gaz
Eneria	491 018,63	27 282,22	87 676,20	2177,96
Denninger Frédéric	469 156,81	49 905,14	96 111,60	4 236,00
Etablissements Eury	445 297,01	43 547,18	131 735,00	1205,69

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société Eneria.

Lot 2 :

Société candidate	Dépose et évacuation 2 <sup>nd</sup> e chaudière gaz
Eneria	Aucune offre de reprise détaillée
Denninger Frédéric	Aucune offre de reprise détaillée

Lot 3 :

Société candidate	Dépose et évacuation chaudière bois
Eneria	Aucune offre de reprise détaillée
Denninger Frédéric	Aucune offre de reprise détaillée

Toutefois, l'analyse des offres lot par lot a été réalisée pour analyser l'offre économiquement la plus avantageuse, M. PIERRE présente les principaux éléments sur la base du tableau fourni en séance aux membres de la commission d'appels d'offres :

Pour l'essentiel, les offres de base sont globalement bien chiffrées par rapport à l'estimatif de base de la maîtrise d'œuvre mais l'entreprise ENERIA sous-traite davantage ce qui augmente certains coûts.

Sur l'offre de base Eury a une moins bonne compréhension du besoin et a bien moins détaillé notamment sur les possibilités de reprises mais aussi la méthodologie et le respect du planning.

Les autres entreprises ont mieux compris cet enjeu et bien plus détaillé leur méthode technique. Il conviendrait de mener une procédure d'offre anormalement basse sur le démontage de la chaudière bois par Eury car prestation bien trop basse, et préciser la PSE de l'extension st hubert car certains chiffrent la conduite en acier d'autres en PE.

Eury et Eneria ont moins de référence sur ce type de chantier qu'Ecodenn.

ENTREPRISES	MONTANT HT	NOTE PRIX	NOTE TECHNIQUE	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
Ecodenn	390 964,01 €	37,97	54,00	91,97	1
Eneria	409 182,19 €	36,28	52,00	88,28	2
Eury	371 080,84 €	40,00	37,00	77,00	3

Suivant les résultats de cette analyse, il est proposé de définir les options à retenir, puis :

- soit d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux-disante
- soit de négocier les offres avec les entreprises en application du dossier de consultation sur les critères techniques et financiers afin potentiellement d'obtenir des offres plus attractives mais aussi de préciser certains éléments techniques.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission d'appels d'offres, propose de mettre en œuvre la procédure de négociation avec les deux offres les mieux classées avec pour objet : critère prix, nouveau chiffrage de l'extension du réseau à l'espace saint-hubert suivant deux produits distincts pour un meilleur comparatif.

L'attribution définitive reste soumise à l'attribution des subventions.

### **3°/ Prochaines réunions :**

La prochaine réunion se tiendra le 20/02 afin de proposer l'attribution du marché pour les travaux d'optimisation de la chaufferie bois.

La séance est levée à 19h10.

VAGNEY, Le 08 février 2024,  
Le Maire,

**Didier HOUOT**

